

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2023

OGEC SAINT LOUIS – SAINTE CLOTILDE

37, allée de la Fontaine
93340 LE RAINCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

A l'Assemblée générale de l'OGEC SAINT LOUIS - SAINTE CLOTILDE

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SAINT LOUIS - SAINTE CLOTILDE, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 4 mars 2024

AXIAL AUDIT
Commissaire aux comptes



Christine IPERTY
Associée

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice au 31.08.2023			Exercice au 31.08.22
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Concessions, brevets, licences, logiciels				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 993 012.84 €		1 993 012.84 €	1 993 012.84 €
Constructions	11 945 580.04 €	6 411 400.16 €	5 534 179.88 €	5 698 108.78 €
Installations techniques, Matériel et Outillage	1 384 938.31 €	1 062 830.03 €	322 108.28 €	284 254.57 €
Autres immobilisations corporelles	156 080.42 €	129 578.94 €	26 501.48 €	23 222.60 €
Immobilisations corporelles en cours	27 881.70 €		27 881.70 €	109 192.38 €
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 507 493.31 €	7 603 809.13 €	7 903 684.18 €	8 107 791.17 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres	17 765.30 €		17 765.30 €	17 765.30 €
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 765.30 €		17 765.30 €	17 765.30 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	15 525 258.61 €	7 603 809.13 €	7 921 449.48 €	8 125 556.47 €
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	21 251.58 €		21 251.58 €	31 098.49 €
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 339.96 €	1 599.02 €	10 740.94 €	9 900.61 €
Autres	205 105.00 €		205 105.00 €	216 064.80 €
TOTAL CREANCES	217 444.96 €	1 599.02 €	215 845.94 €	225 965.41 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 834.25 €		4 834.25 €	4 788.50 €
DISPONIBILITES	1 570 946.63 €		1 570 946.63 €	1 580 391.97 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	113 344.26 €		113 344.26 €	115 151.12 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 927 821.68 €	1 599.02 €	1 926 222.66 €	1 957 395.49 €
TOTAL GENERAL (I + II)	17 453 080.29 €	7 605 408.15 €	9 847 672.14 €	10 082 951.96 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice au 31.08.23	Exercice au 31.08.22
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres complémentaires	216 326.78 €	216 326.78 €
TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	216 326.78 €	216 326.78 €
RESERVES		
Réserves pour projet de l'entité	4 177 710.30 €	4 177 710.30 €
TOTAL RESERVES	4 177 710.30 €	4 177 710.30 €
REPORT A NOUVEAU	1 226 350.68 €	816 168.27 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	247 460.61 €	410 182.41 €
SITUATION NETTE	5 867 848.37 €	5 620 387.76 €
AUTRES FONDS PROPRES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	39 691.23 €	12 712.08 €
Subventions d'équipement	213 584.37 €	210 373.63 €
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	253 275.60 €	223 085.71 €
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	253 275.60 €	223 085.71 €
TOTAL FONDS PROPRES (I)	6 121 123.97 €	5 843 473.47 €
PROVISIONS		
PROVISIONS POUR CHARGES		
Provisions pour pensions et obligations similaires	230 188.00 €	198 079.00 €
TOTAL PROVISIONS (II)	230 188.00 €	198 079.00 €
DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 866 030.99 €	3 413 333.72 €
AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS	281 744.46 €	276 456.36 €
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	201 791.69 €	183 260.89 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	133 646.00 €	117 168.55 €
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	5 738.40 €	11 438.22 €
AUTRES DETTES	2 008.63 €	182.21 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 400.00 €	39 559.54 €
TOTAL DETTES (III)	3 496 360.17 €	4 041 399.49 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 847 672.14 €	10 082 951.96 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

COMPTE DE RESULTAT OGE

	Exercice au 31.08.2023	Exercice au 31.08.2022
Nombre d'élèves	1303	1323
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	43 098.00 €	42 100.00 €
Ventes de biens et services	3 320 273.82 €	3 173 205.94 €
Concours publics et subventions d'exploitation	1 359 901.19 €	1 383 427.22 €
Ressources liées à la générosité du public	400.00 €	1 046.19 €
Contributions financières	11 401.20 €	1 854.00 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	44 397.22 €	12 407.43 €
Autres produits	10 524.54 €	9 909.56 €
TOTAL 1	4 789 995.97 €	4 623 950.34 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	24 236.06 €	28 202.67 €
Autres achats et charges externes	1 636 246.17 €	1 464 509.23 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	171 300.34 €	161 184.71 €
Salaires et traitements	1 506 055.68 €	1 435 345.01 €
Charges sociales	547 312.98 €	502 010.56 €
Dotations aux amortissements des immobilisations	609 171.68 €	611 382.85 €
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	1 599.02 €	3 335.12 €
Dotations aux provisions	32 109.00 €	13 547.00 €
Autres charges	5 028.07 €	1 481.91 €
TOTAL 2	4 533 059.00 €	4 220 999.06 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	256 936.97 €	402 951.28 €
Remboursement des frais sur opérations faites en commun		
TOTAL 3		
Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
TOTAL 4		
PRODUITS FINANCIERS		
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 386.14 €	1 557.28 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 5	13 386.14 €	1 557.28 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	40 873.36 €	47 519.18 €
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 6	40 873.36 €	47 519.18 €
RESULTAT FINANCIER (5-6)	[27 487.22]€	[45 961.90]€
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	229 449.75 €	356 989.38 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

COMPTE DE RESULTAT OGEC

	Exercice au 31.08.2023	Exercice au 31.08.2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 790.69 €	12 211.54 €
Sur opérations en capital	57 493.03 €	46 768.87 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL 7	59 283.72 €	58 980.41 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	39 938.86 €	5 694.38 €
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL 8	39 938.86 €	5 694.38 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	19 344.86 €	53 286.03 €
IMPOT SUR LES SOCIETES DES PERSONNES MORALES NON LUCRATIVES		
TOTAL 9	1 334.00 €	93.00 €
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)	4 862 665.83 €	4 684 488.03 €
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)	4 615 205.22 €	4 274 305.62 €
EXCEDENT OU DEFICIT	247 460.61 €	410 182.41 €
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	829 512.00 €	989 693.00 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<u>Contributions volontaires en nature</u>		
Bénévolat		
Prestations en nature	100 444.00 €	92 995.00 €
Dons en nature		
	100 444.00 €	92 995.00 €
<u>Charges des contributions volontaires en nature</u>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	100 444.00 €	92 995.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Dotations aux amortissements		
	100 444.00 €	92 995.00 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE

COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

INFORMATIONS GENERALES

1) Identification de l'association

<u>Nom</u>	Association de gestion Saint Louis – Sainte Clotilde
<u>Adresse</u>	37 All. de la Fontaine, 93340 Le Raincy
<u>Date de création</u>	24/08/1915

2) Objet social

Saint-Louis – Sainte Clotilde est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'État, qui accueille des élèves de la maternelle à la Terminale. Depuis 2012, la congrégation a fait dévolution de tutelle au diocèse de Saint-Denis. Conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement Catholique, « l'organisme de gestion a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale d'un ou plusieurs établissement(s); il l'exerce conformément aux projets de l'Ecole, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement Catholique. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé ».

L'OGEC peut se livrer à toutes les activités de gestion se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale de se livrer à toutes les activités en lien avec son objet principal.

3) Nature et périmètre des activités réalisées

Activités pédagogiques :

- Maternelle
- Primaire
- Collège
- Lycée
- Général
- Technologique

Soit 44 classes
1 303 élèves

Activités annexes : Restauration scolaire, étude surveillée, garderie, sorties pédagogiques et activités loisirs

4) Moyens mis en œuvre

Personnel enseignant diplômé d'Etat :	71 professeurs secondaire 8 primaires
Personnel non enseignant salariés ETP :	11,05 personnel entretien, agents spécialisés des écoles 1 personnel medical 19,79 personnel encadrement éducatif 13,55 personnel administration générale
Locaux scolaires :	Surface globale : 2 940m ² pour l'école maternelle et primaire, 2 645m ² pour le collège et le lycée général et technologique
Propriétaire :	L'Association Louis Etienne pour 1 140m ² (prêt à usage)

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels de l'exercice, du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, ont été établis et présentés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- ↔ continuation de l'exploitation
- ↔ indépendance des exercices
- ↔ la permanence des règles et méthodes comptables

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'EXERCICE

AGENCEMENT DES CONSTRUCTIONS

- Travaux salle E102 (laboratoire et informatique)	40 320.00 €
- Bureaux surveillants et prolongement main courante du Bâtiment F	26 045.52 €
- Allée de la Fontaine - Espace lycéen auvents sur coursives Bâtiment B	204 437.32 €
- Allée de la Fontaine - Réfection du parvis devant le bâtiment principal	41 358.00 €
- Fabrication sur mesure d'une grille de protection avec portail coulissant	3 550.01 €
- Pose de volets roulants et rideaux + films solaires sécurisation	8 907.68 €
- Fourniture et installation caisson VMC	3 508.37 €
- Matériel lié à l'activité : - Allée des Hêtres - Remplacement extracteur réfectoire	8 161.64 €
- Informatique pédagogique - Unités centrales	1 500.00 €
- Materiel pédagogique - Vidéoprojecteurs / Bureaux / Vestiaires / Tableaux / Plateaux / Matériel labo / Sondes	94 062.33 €
- Taxe d'apprentissage - Ordinateurs et bureaux salle E102	39 559.54 €
- Materiel de bureau et informatique - Aspirateur / Ordinateurs / Monobrosse	14 964.96 €
	<hr/> <hr/>
	486 375.37 €

CONSTRUCTION EN COURS

Les demandes de permis de construire pour Ste Clo-Hermitage (couverture du terrain de sport par un parking au sis 37, allée de la Fontaine dont le montant des travaux était estimé à 3 250 K€) ainsi que pour Ste Louis-Rez de jardin (aménagement du rez-de-jardin) au sis 14-16 allée des Hêtres dont le montant des travaux était estimé à 330 K€ ont été refusées.

Les acomptes d'honoraires, pour l'architecte et le prestataire d'étude de sols payés l'année dernière ont été comptabilisés en charges sur exercice antérieur pour un total de 34 800 €.

Les immobilisations en cours pour cette année sont :

- Portes cantine,cuisine et wc	13 780.98 €
- Monte charge cuisine mis en service le 11/10/2023	14 100.72 €
	<hr/> <hr/>
	27 881.70 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

SUBVENTIONS RECUES

APEL

- Pose de trois marelles sur le site de Saint Louis	1 300.28 €
	<u>1 300.28 €</u>

CONSEIL REGIONAL

- 21/11/2012 délibération CP N° 12-795 Mise aux normes accessibilité PMR	62 379.00 €
- 30/05/2013 délibération CP N° 13-378 Mise aux normes accessibilité PMR	66 368.00 €
- 18/06/2014 délibération CP N° 14-478 Mise aux normes hygiène	62 967.00 €
- 05/07/2017 délibération CP N° 17-231 Mise en sécurité, accessibilité handicapés	14 351.11 €
- 30/05/2018 délibération CP N° 18-161 Restructuration salle polyvalente et préau	31 639.99 €
- 22/05/2019 délibération CP N° 19-095 Rénovation L.G. gradins pour lycéens / L.T. volets électriques et serrures	41 999.00 €
- 27/05/2020 délibération CP N° 20-183 Aménagement foyer	57 995.62 €
- 22/05/2019 délibération CP N° 19-095 Sécurisation porte	6 917.44 €
- 27/05/2020 délibération CP N° 20-183 Couverture passerelles + esc	19 518.38 €
- 27/05/2020 délibération CP N° 20-183 Installation de volets roulants et fenêtres et stores pour le confinement	2 176.00 €
- 05/07/2023 délibération CP N° 2023-260 Rénovation laboratoires (à recevoir)	26 429.00 €
	<u>392 740.54 €</u>

TAXE APPRENTISSAGE

- Utilisation 2018/2019 : La Poste	35 866.67 €
- Utilisation 2019/2020 : Disposia	22 423.52 €
- Utilisation 2020/2021 : Decadrages Facture 20700945	13 594.50 €
- Utilisation 2021/2022 : Calipage Facture 799651	1 430.40 €
- Utilisation 2022/2023 : Disposia Facture F2022-114	36 934.46 €
- Utilisation 2022/2023 : Decadrage Facture 2022/10/0089	2 625.08 €
	<u>112 874.63 €</u>

Total Subventions 506 915.45 €

Total Amortissements [253 639.85]€

Subventions nettes 253 275.60 €

Les subventions d'investissement sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés.

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PRECISIONS CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN

PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Conformément à la Convention Collective des Etablissements de l'Enseignement Privé, la provision pour indemnités de départ en retraite du personnel de l'OGEC a été ajustée au 31 août 2023.

Au 31 août 2023, cette provision figure au passif du bilan sous la rubrique "pensions et obligations similaires" pour un montant de 230 188,00 € contre un montant de 198 079,00 € au 31 août 2022.

L'augmentation de la provision soit 32 109 € a été enregistrée en compte de charges "Dotation aux Provisions".

PRÊT A USAGE

L'Ogec dispose de locaux mis à sa disposition gratuitement dans le cadre d'un prêt à usage.

Conformément à la note du CNC (Centre national de la comptabilité) du 13 mars 2007, cet avantage économique était auparavant valorisé et comptabilisé.

Suivant le nouveau règlement ANC 2018-06 à partir de l'exercice 2020/2021 l'amortissement du droit à usage gratuit n'est plus comptabilisé.

Le prêt à usage consenti par l'Association Louis Etienne et signé pour une durée de 35 années à compter du 2 septembre 1994, permet à l'Ogec de disposer gratuitement de bâtiments représentant une surface de 1 140 M². La valeur à neuf de cet ensemble immobilier est évalué à : 1 140 M² X 2 029,45 €, soit 2 313 573,00 €.

1) Amortissement du droit d'usage

Le nouveau règlement ANC 2018-06 décide de supprimer la présentation des prêts à usage (ou commodats) tant à l'actif qu'au passif du bilan de l'entité.

2) Equivalent loyer

La Fédération nationale des Ogec recommande de valoriser les prêts à usage par la méthode de l'équivalent loyer. Un équivalent loyer a été comptabilisé dans les comptes au 31 août 2023 pour un montant de 100 444,00 € et dans le compte 861100 par la contrepartie d'une prestation gratuite du propriétaire 871100.

* Saint-Louis : 16 Allée des Hêtres - Le Raincy

. Bâtiments anciens

Surface de l'Etablissement : 1 140 m²

Calcul du loyer : (1 140 m² x 2 517,40€) x 3,5 % = 100 444 €

REMUNERATIONN ALLOUES AUX CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES ET SALARIES

Les bénévoles sont membres du Conseil d'administration

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires perçu par le Commissaire aux comptes s'est élevé à 14 352,00 € T.T.C pour sa mission de certification des comptes.

2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE (suite)

A. IMMOBILISATIONS

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

€	Constructions	2,50% et 5%
€	Couverture et menuiseries extérieures	5%
€	Installations techniques	6,67%
€	Aménagement des constructions	10% et 20%
€	Matériel pédagogique	10% et 20%
€	Matériel de cuisine	10% et 20%
€	Matériel informatique	33,33%
€	Logiciels informatiques	100%

B. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

C. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au cours de l'exercice 2022/2023 il a été acquis auprès du Crédit Coopératif :

- 3 parts A.C.C. NVC pour un montant de	45.75 €
---	---------

D. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

E. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Etablissement mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Produits exceptionnels sur exercices antérieurs

Régularisation d'une facture d'immobilisation comptabilisée en charge	1 272.00 €
Chèque non encaissés antérieurs à juillet 2022	459.95 €
Régularisation diverse	58.74 €

1 790.69 €

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	44 912.64 €
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat taxe apprentissage	12 580.39 €

57 493.03 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE (suite)

Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs

* AMG PAYSAGE régularisation factures 2018	2 876.28 €
* SOL PROGRES Sondage pour travaux (permis de construire refusé)	13 200.00 €
* SEBASTIEN BECQ Honoraire sur Couverture aire sport (permis de construire refusé)	21 600.00 €
	<hr/>
	37 676.28 €
	<hr/>

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

* Pénalité URSSAF	215.00 €
* Dons	1 174.98 €
* Récompenses diplômes et divers concours et prix de l'école	872.60 €
	<hr/>
	2 262.58 €
	<hr/>

F. AUTRES INFORMATIONS

Guerre en Ukraine

Pour L'OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE l'impact de la guerre en Ukraine a eu pour conséquence financière une augmentation du gaz de 67% ; payé pour cet exercice 74 K€ contre 45 K€ en N-1

Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire.

Les propriétaires de tout bâtiment hébergeant exclusivement des activités tertiaires sur une surface de plancher supérieure ou égale à 1 000 m2 ont l'obligation de mettre en œuvre des actions de réduction de la consommation d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

L'OGEC SAINT LOUIS SAINTE CLOTILDE a pris comme prestataire "CITRON" pour l'accompagner le mieux possible dans sa gestion de sa consommation énergétique jusqu'en 2030. Le coût de cette mesure se monte à 2 K€ pour cet exercice.

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors services	
Frais d'établissement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (logiciels)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)					
Terrains	1 993 012.84 €				1 993 012.84 €
Constructions :					
* sur sol propre	7 929 059.27 €				7 929 059.27 €
* sur sol d'autrui	2 281 956.21 €				2 281 956.21 €
* Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 406 437.66 €	328 126.90 €			1 734 564.56 €
Installations spécifiques, matériel et outillage	20 323.13 €				20 323.13 €
Mobilier et matériel liés à l'activité	1 221 331.67 €	143 283.51 €			1 364 615.18 €
Autres					
* Installations générales, agencements et aménagements divers					
* Matériel de transport					
* Matériel de bureau et informatique, mobilier	154 009.13 €	14 964.96 €		[12 893.67]€	156 080.42 €
Immobilisations corporelles en cours	109 192.38 €	27 881.70 €	[109 192.38]€		27 881.70 €
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	15 115 322.29 €	514 257.07 €	[109 192.38]€	[12 893.67]€	15 507 493.31 €
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	17 765.30 €				17 765.30 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	17 765.30 €				17 765.30 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 133 087.59 €	514 257.07 €	[109 192.38]€	[12 893.67]€	15 525 258.61 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montants des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice (linéaire)	Diminutions : Amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
(I)				
Autres immobilisations incorporelles (logiciels)				
(II)				
Constructions :				
* sur sol propre	3 444 718.69 €	284 873.40 €		3 729 592.09 €
* sur sol d'autrui	1 947 532.56 €	53 491.37 €		2 001 023.93 €
* Installations générales, agencements et aménagements des constructions	527 093.11 €	153 691.03 €		680 784.14 €
Installations spécifiques, matériel et outillage	9 491.94 €	2 032.31 €		11 524.25 €
Mobilier et matériel liés à l'activité	947 908.29 €	103 397.49 €		1 051 305.78 €
Autres immobilisations corporelles :				
* Installations générales, agencements et aménagements divers				
* Matériel de transport				
* Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 786.53 €	11 686.08 €	12 893.67 €	129 578.94 €
(III)	7 007 531.12 €	609 171.68 €	12 893.67 €	7 603 809.13 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 007 531.12 €	609 171.68 €	12 893.67 €	7 603 809.13 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augment. : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES				
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	216 326.78 €			216 326.78 €
Subv. d'investis. affectées à des biens non renouvelables				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (1)	216 326.78 €			216 326.78 €
RESERVES				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves				
Réserves pour projet de l'entité	4 177 710.30 €			4 177 710.30 €
TOTAL RESERVES (2)	4 177 710.30 €			4 177 710.30 €
REPORT A NOUVEAU (3)	816 168.27 €	410 182.41 €		1 226 350.68 €
EXCEDENT DE L'EXERCICE (4)	410 182.41 €	247 460.61 €	[410 182.41]€	247 460.61 €
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL) = 1+2+3+4	5 620 387.76 €	657 643.02 €	[410 182.41]€	5 867 848.37 €
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS				
Subventions d'équipement	210 373.63 €	48 123.38 €	[44 912.64]	213 584.37 €
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	12 712.08 €	39 559.54 €	[12 580.39]€	39 691.23 €
Subv. d'investis. reçues avec obligation d'amortis.				
Autres subventions d'investissement				
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	223 085.71 €	87 682.92 €	[57 493.03]	253 275.60 €
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 843 473.47 €	745 325.94 €	[467 675.44]€	6 121 123.97 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

**TABLEAU D'AMORTISSEMENTS DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT
PROVENANT DE LA TAXE APPRENTISSAGE**

ANNEE	Montant de la subvention	Taux	Durée	Amortissements antérieurs	Annuité N	Total des amortissements
2018/2019						
PC Portables + licenses Microsoft	35 866.67 €	33.33%	3 ans	35 866.67 €		35 866.67 €
2019/2020						
Ordinateurs lenovo V530S	22 423.52 €	33.33%	3 ans	22 174.36 €	249.16 €	22 423.52 €
2020/2021						
Bureaux individuels A5 salle G201	13 594.50 €	10.00%	10 ans	2 299.74 €	1 359.45 €	3 659.19 €
2021/2022						
Vidéoprojecteur	1 430.40 €	20.00%	5 ans	262.24 €	286.08 €	548.32 €
2022/2023						
Ordinateurs dell optiplex salle informatique E101	36 934.46 €	33.33%	3 ans		10 464.76 €	10 464.76 €
Bureaux A5 salle informatique E101	2 625.08 €	10.00%	10 ans		220.94 €	220.94 €
TOTAL	112 874.63 €			60 603.01 €	12 580.39 €	73 183.40 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT
PROVENANT DE LA REGION ILE DE France ET APPEL

ANNEE	Montant de la subvention	Taux	Durée	Amortissements antérieurs	Annuité N	Total des amortissements
Mise aux normes accessibilité PMR	49 903.00 €	10.00%	10 ans	33 892.45 €	4 990.30 €	38 882.75 €
Mise aux normes accessibilité PMR	53 094.40 €	10.00%	10 ans	33 405.23 €	5 309.44 €	38 714.67 €
Mise aux normes accessibilité hygiène	49 234.80 €	10.00%	10 ans	30 361.46 €	4 923.48 €	35 284.94 €
Rénovation Lycée générale	13 732.20 €	10.00%	10 ans	5 492.88 €	1 373.22 €	6 866.10 €
Rénovation Lycée	12 476.00 €	10.00%	10 ans	4 816.78 €	1 247.60 €	6 064.38 €
Rénovation Lycée	13 273.60 €	10.00%	10 ans	5 088.21 €	1 327.36 €	6 415.57 €
Subvention aménagement accessibilité "Espace lycéens"	10 763.98 €	10.00%	10 ans	3 767.40 €	1 076.40 €	4 843.80 €
Subvention création espace sécurisé cour principale	3 587.13 €	10.00%	10 ans	1 180.75 €	358.71 €	1 539.46 €
Subvention restructuration salle polyvalente et préau	17 634.02 €	10.00%	10 ans	5 510.63 €	1 763.40 €	7 274.03 €
Subvention installation porte coupe feu et isolation chaufferie	14 005.97 €	10.00%	10 ans	1 419.79 €	1 400.60 €	2 820.39 €
Subvention rénovation LG gradins pour les lycéens	38 323.00 €	10.00%	10 ans	3 832.30 €	3 832.30 €	14 631.41 €
Régularisation amortissements					6 966.81 €	
Subvention rénovation LT volets électriques et serrures	3 676.00 €	10.00%	10 ans	367.60 €	367.60 €	1 403.46 €
Régularisation amortissements					668.26 €	
Subvention rénovation LG serrures antipanique + portes	6 241.20 €	10.00%	10 ans	314.62 €	623.31 €	937.93 €
Subvention rénovation LT serrures antipanique + portes	676.24 €	10.00%	10 ans	34.09 €	67.52 €	101.61 €
Subvention aménagement foyer	57 995.62 €	10.00%	10 ans	5 799.56 €	5 799.56 €	11 599.12 €
Subvention APEL pose trois marelles sur le site Saint Louis	1 300.28 €	10.00%	10 ans	260.06 €	106.90 €	366.96 €
Subvention couverture passerelle et escalier	19 518.38 €	10.00%	10 ans		1 556.05 €	1 556.05 €
Subvention sécurisation poses de VR et fenêtres stores confinement	2 176.00 €	10.00%	10 ans		145.60 €	145.60 €
Subvention rénovation laboratoires	26 429.00 €	10.00%	10 ans		1 008.22 €	1 008.22 €
TOTAL	394 040.82 €			135 543.81 €	44 912.64 €	180 456.45 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ACTIF

NATURE	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS				
Créances familles	3 335.12 €	1 599.02 €	3 335.12 €	1 599.02 €
	3 335.12 €	1 599.02 €	3 335.12 €	1 599.02 €
PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES				
Indemnités départ en retraite	198 079.00 €	32 109.00 €		230 188.00 €
	198 079.00 €	32 109.00 €		230 188.00 €
Dont dotations et reprises :				
* d'exploitation		33 708.02 €	3 335.12 €	
* financières				
* exceptionnelles				

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES
(HORS AVANCES RECUES DES USAGERS)

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Échéances		
		<1 an	>1an <5 ans	>5ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Caisse d'Epargne 1	501 977.08 €	118 964.87 €	383 012.21 €	
Caisse d'Epargne 2	209 793.44 €	33 734.47 €	137 799.72 €	38 259.25 €
Caisse d'Epargne 3	1 127 173.75 €	156 559.79 €	646 841.94 €	323 772.02 €
Caisse d'Epargne 4	110 546.73 €	60 233.81 €	50 312.92 €	
Crédit Coopératif	879 272.76 €	153 524.82 €	631 243.41 €	94 504.53 €
Autres emprunts et dettes financières				
Basilique 93 - 1	32 893.79 €	10 573.07 €	22 320.72 €	
Basilique 93 - 2	4 373.44 €	4 373.44 €		
DETTES FINANCIERES	2 866 030.99 €	537 964.27 €	1 871 530.92 €	456 535.80 €
Fournisseurs	201 791.69 €	201 791.69 €		
Dettes fiscales et sociales	133 646.00 €	133 646.00 €		
Dettes sur immobilisations	5 738.40 €	5 738.40 €		
Autres dettes	2 008.63 €	2 008.63 €		
Produits constatés d'avance	5 400.00 €	5 400.00 €		
AUTRES DETTES	348 584.72 €	348 584.72 €		
TOTAL DES DETTES	3 214 615.71 €	886 548.99 €	1 871 530.92 €	456 535.80 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges et Produits d'exploitation	113 344.26 €	5 400.00 €
Charges et Produits financiers		
Charges et Produits exceptionnels		
TOTAL	113 344.26 €	5 400.00 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**PRODUITS A RECEVOIR**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Subventions à recevoir	159 938.26 €
Autres créances	
* Avoirs à recevoir	39 833.38 €
Disponibilités	
* Intérêts des comptes sur livrets	12 778.00 €
TOTAL	212 549.64 €

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**CHARGES A PAYER**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
* Intérêts courus à payer	1 461.00 €
Dettes fournisseurs	
* Factures non parvenues	64 871.35 €
Dettes fiscales et sociales	21 240.00 €
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	
TOTAL	87 572.35 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ENGAGEMENTS RECUS**

Catégories d'engagements	Accordés par	Organisme financier	Montant restant dû en capital au 31/08/2023
Avals, cautions et garanties Cautions solidaire	Compagnie européenne de Garantie	Caisse d'Epargne N°2 Caisse d'Epargne N°3	209 673.44 € 1 126 432.75 €
	Sogama	Crédit Coopératif	879 075.76 €

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ENGAGEMENTS DONNES**

GARANTIES NOVATION - CAISSE D'EPARGNE N°1

Emprunteur : Ogec Saint Louis Sainte Clotilde

Organisme financier : Caisse d'Epargne

Montant de l'emprunt : 1 168 000 €
Déblocage des fonds : mars 2017

Objet du prêt : Rachat d'un prêt octroyé par le L.C.L. dont les sommes restant dues s'élevaient au 15/12/2016 à 1 121 221.06 €

Au 31 août 2023, il reste à rembourser sur cet emprunt : 501 714,08 €

GARANTIES NOVATION - CAISSE D'EPARGNE N°2

Emprunteur : OGEC Saint Louis Sainte Clotilde

Organisme financier : CAISSE D'EPARGNE

Montant de l'emprunt : 400 000 €

Objet du prêt : - post financement des travaux d'extension

Au 31 août 2023, il reste à rembourser sur cet emprunt : 209 673,44 €.

GARANTIES NOVATION - CAISSE D'EPARGNE N°3

Emprunteur : OGEC Saint Louis Sainte Clotilde

Organisme financier : CAISSE D'EPARGNE

Montant du prêt : 1 870 000 €

Objet du prêt : Rachat de deux prêts consentis par le C.I.C.
- Prêt N°1 d'un montant initial de 700 000 €
- Prêt N°2 d'un montant initial de 1 650 000 €

Au 31 août 2023, il reste à rembourser sur cet emprunt : 1 126 432,75 €.

OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023

ENGAGEMENTS FINANCIERS
ENGAGEMENTS DONNES

NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS

Emprunteur : Ogec Saint Louis Sainte Clotilde

Organisme financier : Crédit Coopératif

Montant de l'emprunt : 1 822 082,00 €

Objet du prêt : Rachat d'un prêt accordé par le C.I.C. d'un montant initial de 2 250 000,00 €

Au 31 août 2023, il restait à rembourser sur cet emprunt : 879 075,76 €

**OGEC SAINT-LOUIS SAINTE-CLOTILDE
COMPTES ANNUELS AU 31 AOÛT 2023**

PARTICIPATIONS DE L'ETAT, ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

PARTICIPATION DE L'ETAT	
<i>Collège</i>	
Forfait Etat	323 707.34 €
Forfait Département - Matériel	200 700.00 €
Forfait Département - T.O.S.	202 545.00 €
Bourses versées aux élèves	11 358.48 €
	738 310.82 €
<i>Lycée</i>	
Forfait Etat	211 398.37 €
Forfait Région - Matériel	148 343.00 €
Forfait Région - T.O.S.	150 625.00 €
Bourses versées aux élèves	43 409.40 €
Boursiers Aide spéciale à la demi-pension	
	553 775.77 €
<i>Ecole</i>	
Ville du Raincy	58 372.00 €
	58 372.00 €
<i>Aide unique aux employeurs d'apprentis</i>	
Aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage	
Autres aides à l'emploi	2 185.44 €
	2 185.44 €
	1 352 644.03 €
ENTREPRISES ET ORGANISMES PRIVES	
<i>Lycée</i>	
Taxe d'apprentissage	179.07 €
	179.07 €
	1 352 823.10 €
AUTRES SUBVENTIONS	
Crédits pédagogiques	2 218.20 €
Subventions repas professeurs	2 459.89 €
Subventions budget d'autonomie éducative lycée	2 000.00 €
Subvention artistique & culturelle	400.00 €
	7 078.09 €
TOTAL PARTICIPATIONS DE L'ETAT, DES ENTREPRISES ET ORGANISMES PRIVES	1 359 901.19 €